



## Agression physique arme à feu

-----  
Par EnzoAno

Bonjour maître , je me permets de vous contacter car je suis dans une situation très inconfortable et j'aurais besoin d'un peu d'aide . Hier mardi 14 juin 2022 j'ai subi une agression avec ma copine ou j'ai été agresse physiquement et a l'aide d'une arme à feu (je vous rassure pas trop de dégât physique malgré un gros choc pour nous deux ). Les individus était 4 deux hommes leurs deux copines ces faits ont eu lieu à l'issue d'une altercation que j'ai eu plutôt dans la journée avec l'un d'entre eux . Pour vous expliquer ça fait 6 mois environ qu'un dénommé luc invente une rumeur comme quoi il aurait eux des rapports sexuel avec ma conjointe a l'époque du collège qui remonte déjà à 8 ans cela étant totalement faux il propage cette rumeur dans notre entourage de connaissance et cela nous affecte fortement . J'ai déjà essayé de le contacter mais sans réponse de sa part il m'est impossible de savoir ses intentions. Après m'être renseigné sur cette personne que pour ma part je ne connais absolument pas et que ma copine connaissait vaguement du collège . Nous avons appris qu'il travaillait dans une entreprise de fibre optique . Mardi 14 par pur hasard je suis tombé sur ce fameux camion appartenant à l'entreprise et j'ai pu apercevoir luc , je me suis empressé de me garer pour avoir une discussion avec lui , probablement énervé de ma venu devant son sois disant domicile il commença a faire de grand geste et me bouscule d'ou ma riposte pour me défendre s'en ai suivi quelques coup de poing avant qu'un voisin intervienne et que cela se termine . luc décida de se renseigner sur mon adresse avec son grand frère et leurs copines pour m'attendre devant chez moi , étant prévenue qu'ils étaient là , je ne suis pas rentré immédiatement mais venu le moment de rentrer chez moi avec ma copine ils nous trouve entrain de rentrer et il pénétra dans la résidence pour nous agresser et s'enfuir aussitôt , je ne sais pas quoi faire j'ai déposé plainte mais je crains d'être déclaré agresseurs ce que l'agent qui prit ma déposition me fit ressentir , ayant aucune preuve de son arme et par peur de représailles je ne sais pas si je dois laisser ma plainte ou me retirer , très cordialement

Mr andré

-----  
Par osram

Bonjour,

Sans preuve...

-----  
Par vivi2501

bonsoir,

portez plainte pour agression physique

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez déposé plainte. Vous pouvez toujours la retirer, mais le procureur peut malgré tout continuer l'enquête et les poursuites.

On ne plaisante plus quand il est question d'une arme à feu irrégulière.

Et en effet vous pourriez être aussi inquiété s'il s'avère que vous avez dénoncé sans preuve.